



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM) CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)

Webinaire sur le renforcement de la coopération régionale en
Matière de lutte contre la pollution marines par les hydrocarbures et
les SNPD en Méditerranée (MEDEXPOL 2020)

REMPEC/WG.47/INF.7
Date : 16 octobre 2020

27-28 octobre 2020

Original : anglais

Point 6 de l'ordre du jour

RESULTATS DES AUTO-EVALUATIONS DES PROGRAMMES NATIONAUX DE PREPARATION ET DE LUTTE CONTRE LES DEVERSEMENTS D'HYDROCARBURES DE L'ALGERIE, DE L'ESPAGNE, DE LA FRANCE, DE L'ITALIE, DE MALTE, DU MAROC, ET DE LA TUNISIE

Note du SGMer et de l'ITOPF

RÉSUMÉ

Résumé :	Ce document présente les principaux résultats des auto-évaluations des programmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de l'Algérie, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de Malte, du Maroc, et de la Tunisie menées dans le cadre du projet West MOPoCo (2019-2020) à l'aide de l'outil d'évaluation de la préparation aux déversements d'hydrocarbures.
Actions à prendre :	Paragraphe 4
Documents de référence :	REMPEC/WG.45/16, REMPEC/WG.47/INF.6

Introduction

1 Dans le cadre du projet "Western Mediterranean Region Marine Oil & HNS Pollution Cooperation Project", West MOPoCo, les sept pays partenaires (Algérie, Espagne, France, Italie, Malte, Maroc et Tunisie) ont réalisé l'auto-évaluation de leur programme de planification et de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures (*oil spill response*, OSR). Un programme OSR comprend dans ce contexte le plan national d'urgence (PNU) ainsi que les aspects de gestion des déversements, les autorités compétentes, l'équipement, l'historique des déversements et des interventions, la formation et les exercices, et d'autres éléments connexes de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures. L'outil pour l'évaluation de la préparation en cas de déversement d'hydrocarbures (*Readiness evaluation tool for oil spills*) et son manuel, utilisés dans la Caraïbe, ont été choisis pour aider les gouvernements susmentionnés à mener une auto-évaluation de leur niveau de planification/gestion de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

2 L'outil est une application électronique offrant une approche de type liste de contrôle pour l'évaluation d'un programme OSR spécifique. Le manuel fournit le contexte de l'évaluation des programmes OSR et explique la terminologie utilisée, l'approche du processus d'évaluation et le concept de programme d'amélioration globale. Ces outils reprennent les lignes directrices de l'IOSC de 2008.

3 L'outil et le manuel ont été utilisés lors d'ateliers inter-administrations par les autorités nationales de sept pays - Algérie, Espagne, France, Italie, Malte, Maroc et Tunisie - dans le cadre du projet West MOPoCo, ce qui a permis de réaliser la première évaluation harmonisée du niveau de préparation aux déversements d'hydrocarbures en Méditerranée occidentale. Le résultat du processus d'évaluation est reproduit en **Annexe** au présent document.

4 Le processus d'évaluation aboutit à un résumé des scores indiquant les conclusions pour le domaine et l'échelon évalués, et un rapport d'analyse de performance globale qui comporte a) une conclusion quantitative pour chaque catégorie (Analyse de performance globale) et pour le programme général (Score total) évalué et b) une conclusion qualitative pour le programme général identifiant les principaux points où les critères essentiels sont manquants ou partiels (programme d'amélioration globale) et reprenant les recommandations émises par les groupes.

Action requise

5 **La réunion est invitée à prendre note** des informations fournies dans le présent document.

Annexe

Résultats des auto-évaluations des programmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de l'Algérie, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de Malte, du Maroc, et de la Tunisie à l'aide de l'outil d'évaluation de la préparation aux déversements d'hydrocarbures

Résultats des auto-évaluations des programmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de l'Algérie, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de Malte, du Maroc, et de la Tunisie à l'aide de l'outil d'évaluation de la préparation aux déversements d'hydrocarbures

Introduction

1 Suite à la formation dispensée lors de l'atelier sous-régional à l'utilisation de l'outil d'évaluation du niveau de préparation aux déversements d'hydrocarbures (l'outil) et de son manuel (Malte, 24-26 avril 2019), les sept pays bénéficiaires du projet West MOPoCo - Algérie, Espagne, France, Italie, Malte, Maroc et Tunisie - ont procédé à leur auto-évaluation au cours d'une série d'ateliers nationaux.

2 L'outil et son manuel ont été utilisés lors d'ateliers inter-administrations organisés par les autorités nationales de ces pays dans le cadre du projet West MOPoCo. Ces ateliers ont conduit à la première évaluation harmonisée du niveau de préparation aux déversements d'hydrocarbures, non seulement dans la région de la Méditerranée occidentale, mais aussi dans l'ensemble de la Méditerranée.

Présentation de l'outil et du manuel

3 L'outil définit 68 critères regroupés au sein de 10 catégories (A. Législation, réglementations et accords, B. Planification de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, C. Coordination de la lutte, D. Hygiène, Sécurité et Sûreté, E. Lutte opérationnelle, F. Suivi, évaluation et gestion de l'information, G. Logistique, H. Considérations financières et administratives, I. Entraînement et exercices, J. Viabilité et améliorations). Ces critères constituent le centre de l'évaluation des programmes OSR.

4 L'outil propose trois échelons de détail (A, B, C). Dans le cadre du projet West MOPoCo, les évaluations se sont concentrées sur le premier échelon, l'échelon A. Pour cet échelon, un programme de préparation aux déversements d'hydrocarbures doit remplir au moins 22 critères essentiels avant d'être considéré comme réussi et un programme ne devrait pas être évalué à un échelon plus élevé avant d'avoir obtenu un Résultat de l'Evaluation globale > 90%.

5 D'après les lignes directrices du manuel, un programme OSR atteint l'échelon A lorsque l'entité gouvernementale en charge de la lutte remplit les critères suivants :

- a. « dispose d'une capacité d'intervention proportionnelle à la portée de son plan d'urgence ;
- b. a un plan qui satisfait, au minimum, aux exigences réglementaires applicables ;
- c. a effectué une analyse de base des risques de déversement d'hydrocarbures et a identifié les principales zones sensibles ;
- d. dispose d'un plan d'urgence qui énonce clairement les stratégies d'intervention à utiliser en toute sécurité ;
- e. dispose d'un plan d'urgence qui tient compte des exigences logistiques et des délais réalistes d'intervention, fondés sur des communications et des rapports appropriés ;
- f. dispose d'un plan élémentaire de gestion des déchets (stockage temporaire, transport, suivi et options d'élimination) ;
- g. possède une structure de gestion de la lutte en cas de déversement pouvant s'adapter et s'étendre selon les besoins de l'intervention ;
- h. organise régulièrement la formation de son personnel d'intervention et les exercices de son plan d'urgence ;

- i. dispose de mécanismes financiers pour mobiliser des fonds d'urgence afin de lancer une intervention ainsi que des procédures pour traiter les demandes d'indemnisation ;
- j. réalise des évaluations après les exercices et les déversements, et des actions sont prises pour améliorer le programme de lutte. »

6 Le processus d'évaluation aboutit à un résumé des notes indiquant les conclusions pour le domaine et l'échelon évalués, et un rapport d'analyse de performance globale qui comporte :

- a. une conclusion quantitative pour chaque catégorie (Analyse de performance globale) et pour le programme général (Score total) évalué et
- b. une conclusion qualitative pour le programme général identifiant les principaux points où les critères essentiels sont manquants ou partiels (programme d'amélioration globale) et reprenant les recommandations développées par les participants.

Ateliers nationaux d'évaluation

7 Les sept pays bénéficiaires ont procédé à leur auto-évaluation au cours d'une série d'ateliers. Les conclusions de chaque atelier ont été présentées dans un rapport basé sur un modèle développé par l'ITOPF.

8 Calendrier des activités :

- Malte : La Valette, 8-10 octobre 2019, organisé par Transport Malta avec le soutien de l'ITOPF et du REMPEC
- France : Brest, 21 octobre 2019, organisé par le Cedre et le SGMer
- Italie : Rome, 30 octobre 2019, organisé par ISPRA
- Espagne : Madrid, 19 décembre 2019, organisé par Min. Fomento
- Maroc : Rabat, 14-16 janvier 2020, organisé par le MEME avec le soutien de l'ITOPF
- Tunisie : Tunis, 5-6 février 2020, organisé par l'ANPE avec le soutien de l'ITOPF
- Algérie : Alger, 10-12 mars 2020, organisé par CNL avec le soutien de l'ITOPF

9 Les ateliers ont adopté des formats différents selon les préférences des pays et leur organisation de la préparation à la lutte. Certains ateliers ont rassemblé un groupe important de participants, représentant diverses agences gouvernementales impliquées dans la préparation et la lutte contre les déversements (permettant des discussions plus larges), tandis que d'autres se sont concentrés sur un nombre plus restreint de parties prenantes. Les résultats des ateliers seront diffusés auprès des parties prenantes nationales et les programmes d'amélioration seront consolidés grâce à des ateliers nationaux de suivi dans le cadre du projet West MOPoCo.

Résultats

10 La majorité des pays ont évalué leur programme national OSR selon les critères du niveau A. Seules la France et l'Espagne, qui ont déjà atteint le niveau A, ont procédé à une évaluation selon le niveau B et le niveau C respectivement. Les évaluations ont révélé que le niveau de préparation des BPR est hétérogène dans la sous-région.

Domaines thématiques		Scores des pays (Level A)						
Législation, réglementations	et	100%	88%	88%	63%	75%	100%	100%

accords							
Planification de la lutte en cas de déversements d'hydrocarbures	91%	91%	32%	70%	44%	65%	95.5%
Coordination de la lutte	100%	100%	50%	90%	65%	100%	100%
Santé, sécurité industrielle et protection	100%	100%	33%	67%	50%	100%	100%
Lutte opérationnelle	100%	81%	31%	68%	44%	94%	97%
Suivi, évaluation et gestion de l'information	100%	100%	50%	67%	83%	100%	100%
Logistique	90%	92%	17%	67%	33%	100%	87.5%
Finances et administration	100%	83%	67%	34%	33%	100%	100%
Entraînement et exercices	94%	69%	31%	79%	56%	69%	100%
Viabilité et améliorations	90%	100%	50%	63%	92%	67%	100%

11 **Législation, réglementations et accords** : La plupart des pays de la Méditerranée occidentale ont une législation soutenant leur programme OSR en vigueur. De même, tous les pays West MOPoCo sont signataires des principales conventions internationales relatives à la prévention et à la préparation à la pollution, la transposition en droit national étant encore en cours pour deux pays. Toutefois, plusieurs pays ne disposent toujours pas de plans opérationnels, qui sont essentiels à la mise en place d'un programme national d'urgence efficace. En outre, les rôles et les responsabilités des différents départements et administrations en cas d'événement de pollution doivent encore être clarifiés.

12 **Planification de la lutte en cas de déversements d'hydrocarbures** : La cohérence et l'interconnexion entre les différents plans d'urgence locaux, sectoriels, régionaux et nationaux, ainsi que la stratégie de réponse à terre, peuvent être améliorées dans plusieurs pays. Un autre problème identifié dans la sous-région reste la régularité de la révision et de la mise à jour des plans, en particulier la mise à jour des contacts clés, des cartes de vulnérabilité et des évaluations des risques. Les stratégies de réponse varient d'un pays à l'autre en fonction de la législation et de l'organisation de son PNU. La plupart des PNU n'entrent pas dans le détail des stratégies d'intervention comme le recommande le Manuel (comme le plan de protection et de nettoyage du littoral, le brûlage in situ ou l'utilisation de dispersants). En Méditerranée occidentale, les informations relatives à la planification OSR sont généralement disponibles, bien qu'elles ne soient parfois pas centralisées dans un document unique.

13 **Coordination de la lutte** : La plupart des pays West MOPoCo répondent à tous les critères critiques de niveau A dans la catégorie Coordination de la lutte. Les procédures d'alerte et de communication avec les médias et les autorités locales, la clarification des rôles et des responsabilités, le développement d'un plan d'éducation et de formation de la communauté et les procédures de mobilisation d'intervenants extérieurs sont les principaux domaines présentant des pistes d'amélioration pour certains pays.

14 **Santé, sécurité industrielle et protection** : Tous les pays ont mis en place des normes et des règles, mais pour les pays qui n'ont pas encore de plan opérationnel, celles-ci doivent être référencées et les responsabilités doivent être clairement attribuées.

15 **Lutte opérationnelle** : Des mesures visant à prévenir et à réduire au minimum les sources potentielles de pollution sont encore nécessaires pour la plupart des pays, en particulier en ce qui concerne les lieux de refuge, les mécanismes de mobilisation, la gestion des déchets, la restauration

et la surveillance post-déversement. Les inventaires des équipements disponibles peuvent également aider à évaluer les besoins en équipements. Certains domaines d'action (par exemple, la protection et la reconstitution de la faune sauvage) ne sont pas toujours couverts au niveau national, mais font partie de plans régionaux.

16 **Suivi, évaluation et gestion de l'information** : La plupart des programmes OSR des pays West MOPoCo répondent aux critères critiques identifiés par le Manuel, mais les rôles et responsabilités ne sont pas entièrement définis et/ou formalisés pour certains pays.

17 **Logistique** : Les évaluations ont montré que la plupart des programmes OSR comportaient une lacune dans le domaine de la logistique, avec des améliorations nécessaires dans l'identification des fournisseurs, la logistique pour soutenir les intervenants lors d'un incident (nourriture, transport, installations médicales) ainsi que le temps nécessaire pour déployer les différentes ressources. Les douanes représentent un autre domaine d'amélioration dans la région ; il est nécessaire de clarifier les procédures et de définir la politique des douanes et de l'immigration afin de faciliter le transport de personnel et de matériel à travers des frontières nationales.

18 **Finances et administration** : La plupart des pays disposent de financements pour soutenir la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, mais tous ne disposent pas de fonds d'urgence spécifiques. Des améliorations peuvent également être apportées aux procédures de réception des demandes d'indemnisation, à l'examen des demandes et aux processus de règlement.

19 **Entraînement et exercices** : Tous les pays de la Méditerranée occidentale organisent régulièrement des exercices. Cependant, peu de pays ont développé des stratégies de formation claires comme le recommande le Manuel, avec des lacunes dans les domaines suivants : ciblage de toutes les institutions impliquées dans la préparation et lutte antipollution, tenue systématique de registres des exercices et du personnel formé, disponibilité régulière de listes de cours et approche standard pour les évaluations des exercices ou les évaluations externes.

20 **Viabilité et améliorations** : Cet aspect de la planification de la lutte ne représente pas un problème pour la plupart des pays de la Méditerranée occidentale.

Commentaires sur l'utilisation de l'outil

21 La plupart des pays bénéficiaires ont jugé l'outil utile à l'analyse des plans d'urgence nationaux, principalement pour la structure qu'il apporte. Dans l'ensemble, l'outil et son manuel ont répondu aux besoins des bénéficiaires. Les participants ont reconnu la valeur et la flexibilité du manuel et de l'application de l'outil, combinés aux lignes directrices 2008 de l'IOSC. Les catégories et les critères utilisés semblent couvrir l'étendue et la profondeur des sujets relatifs à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, destinés aux administrations nationales chargées de l'intervention d'urgence.

22 L'ITOPF, ayant animé plusieurs évaluations nationales, a identifié les points forts suivants :

- a. L'outil et le manuel fournissent une liste complète de critères déterminés permettant non seulement une auto-évaluation mais aussi une comparaison des programmes de réponse d'urgence nationaux.
- b. Le format de l'atelier a encouragé des discussions détaillées entre plusieurs agences gouvernementales sur la majorité des aspects du programme de lutte.

23 Les points d'amélioration suivants ont été identifiés :

- a. Des redondances entre certaines questions et l'applicabilité de certains critères. Quelques critères retenus dans le Manuel semblent ne pas être parfaitement applicables aux situations nationales.
- b. La distinction entre les différents niveaux (A, B et C) est parfois difficile à faire. Les seuils de ces niveaux pourraient être clarifiés lors d'une future révision de l'outil.
- c. L'outil dans sa version actuelle ne permet pas d'indiquer que certaines techniques d'intervention ont été discutées mais écartées comme étant inadaptées (comme le brûlage in situ ou l'utilisation de certains dispersants).

- d. Certains critères, tels que B12 et E1, sont très similaires.
- e. Dans la catégorie « Planification de la lutte », certains éléments suggérés par l'annexe "A" de l'IOSC pourraient être expliqués plus clairement (tels que la surveillance post-déversement, le brûlage in situ, l'analyse du bénéfice environnemental net, la cartographie de sensibilité).

24 Notant que l'outil et le manuel ne couvrent que la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, il est fortement recommandé de développer un outil similaire pour la préparation et la lutte contre les SNPD.

Conclusions et recommandations

25 L'utilisation de l'outil d'évaluation de l'état de préparation aux marées noires dans le cadre du projet West MOPoCo a montré dans l'ensemble que cet outil génère des informations utiles pour la planification et la préparation des programmes de lutte contre les déversements d'hydrocarbures nationaux. Celui-ci couvre non seulement les plans d'urgence nationaux, mais aussi tous les éléments des systèmes/programmes nationaux de préparation et de planification de l'intervention en cas de marée noire. **Le consortium recommande son utilisation dans d'autres pays.**

26 En plus des indications contenues dans le Manuel, **les recommandations suivantes pour l'organisation des ateliers d'évaluation nationaux ont été retenues :**

- a. L'implication de toutes les autorités gouvernementales nationales concernées est cruciale pour une utilisation optimale de l'outil et le développement d'un Programme d'amélioration globale précis.
- b. Les services d'un consultant externe sont recommandés pour animer l'atelier, en tant qu'acteur neutre pouvant servir de médiateur si nécessaire.

27 Les prochaines étapes suivantes sont recommandées pour **assurer l'impact durable de l'atelier d'évaluation et l'amélioration de la planification et de la préparation dans les programmes OSR nationaux :**

- a. Un suivi du plan d'amélioration global est essentiel, avec des calendriers et une attribution des tâches clairement définis afin de favoriser l'appropriation du programme d'amélioration et de maintenir la dynamique créée par l'atelier.
- b. L'amélioration du PNU par le service compétent, suivie de sa diffusion à toutes les parties prenantes et de son expérimentation par des exercices, des tests et des évaluations (par exemple, avec un atelier de suivi de l'évaluation de l'état de préparation pour atteindre le niveau d'évaluation suivant).
- c. Les engagements politiques et financiers sont essentiels à la réussite de la mise en œuvre du programme d'amélioration.

28 Les évaluations nationales réalisées avec l'aide de l'ITOPF ont permis d'identifier les **principales recommandations suivantes pour améliorer le niveau de planification et de préparation à la lutte** en Méditerranée occidentale :

- a. Améliorer le niveau de connaissance détaillé et approfondi du plan parmi les parties prenantes.
- b. Développer un plan opérationnel, y compris :
 - i. La définition de stratégies d'intervention (par exemple, les plans de gestion des déchets)
 - ii. Des analyses de risques et de vulnérabilité actualisés (incluant par exemple la liste rouge de l'UICN etc.)
 - iii. Des exercices et stratégies d'entraînement et tenue de registres

- iv. Intégration des plans sectoriels / locaux / régionaux / multilatéraux
 - v. Financement d'urgence spécifique et ressources/budget dédiés aux administrations de lutte antipollution.
 - vi. Inventaires et actualisation des listes équipements publics et privés disponibles ainsi que des fournisseurs logistiques
- c. Rassembler toutes les informations pertinentes sur le programme OSR dans un seul document, afin de faciliter l'accès et la transmission des informations sur les rôles clés lors des changements de personnel, ce qui est essentiel.
- d. Définir des fréquences pour chaque type d'exercice (alerte, gestion de crise, exercice papier, déploiement, etc.) et chaque niveau de formation (OPRC I, II et III...) avec l'établissement d'un calendrier dans le programme OSR.
- e. Améliorer la communication inter-administrations.
- f. Assurer un financement adéquat du plan d'urgence national.
- g. Clarifier les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes.